



Concours Santé

EAP · ÉCHELLE 11

COURS 34 · HYGIÈNE & ENVIRONNEMENT

La Gestion des Déchets Biomédicaux

Classification, filière DASRI, tri, conditionnement, élimination et cadre réglementaire de la gestion des déchets de soins.

Loi 28-00

Décret 2-09-139

DASRI · sac jaune

Incinération ≥ 800 °C

Plan du cours

1. Enjeux et cadre réglementaire
2. Classification des déchets
3. La filière des DASRI
4. L'élimination des DASRI
5. Indicateurs et responsabilités
6. Fiche flash — à mémoriser

1 Enjeux et cadre réglementaire

Les déchets produits par les soins peuvent être **infectieux, toxiques ou traumatisants**. Leur mauvaise gestion expose le personnel, les patients, les agents de nettoyage et l'environnement. Une filière rigoureuse est donc une exigence de **sécurité** et de **santé publique**.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Loi 28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination · **Décret 2-09-139** relatif à la gestion des déchets médicaux et pharmaceutiques (DASRI).

Point d'examen : retenir la **couleur du sac (jaune pour les DASRI)**, les **étapes de la filière** et les **paramètres d'élimination** (incinération $\geq 800\text{ °C}$, autoclave 134 °C).

2 Classification des déchets

Catégorie	Contenu	Conditionnement
DAOM — assimilables aux ordures ménagères	déchets non contaminés (papier, restes alimentaires)	sac noir
DASRI — à risque infectieux	déchets souillés, pansements, tubulures, liquides biologiques	sac jaune
OPCT — objets piquants, coupants, tranchants	aiguilles, lames, ampoules	container rigide jaune (norme)
Déchets toxiques	cytotoxiques, médicaments périmés, réactifs	filière dédiée
Déchets radioactifs	sources de médecine nucléaire	filière spécialisée

Piège fréquent : les **OPCT** (piquants/coupants) ne vont **jamais** dans un sac, même jaune, mais dans un **container rigide** imperforable, pour prévenir les accidents d'exposition au sang (AES).

3 La filière des DASRI



Étape	Règle
Tri	à la source, au lit du patient (le producteur trie)
Conditionnement	emballages homologués (code UN 3291), étanches, identifiés
Stockage intermédiaire	local dédié, réfrigéré, durée ≤ 72 heures
Transport	véhicules dédiés et sécurisés, traçabilité (bordereau de suivi)
Élimination	voir section suivante

4 L'élimination des DASRI

Procédé	Paramètres	Principe
Incinération	≥ 800 °C	destruction thermique complète
Banalisation (prétraitement)	autoclave 134 °C / 18 min	désinfection puis élimination comme DAOM

BANALISATION

Traitement par la chaleur (autoclave) qui rend les DASRI non dangereux, pour les éliminer ensuite dans la filière des déchets ménagers. Alternative à l'incinération, moins polluante.

5 Indicateurs et responsabilités

Indicateurs de suivi : quantité de DASRI produite (kg / lit / jour), taux de tri correct (%), coût d'élimination par lit. **Responsabilités** : chaque producteur (soignant) trie ; l'établissement organise la filière ; le **CLIN** et le comité d'hygiène veillent au respect des procédures.

Objectif qualité : réduire le **surtri** (mettre des DAOM dans le jaune coûte cher) et le **sous-tri** (mettre des DASRI dans le noir met en danger). Un bon tri est à la fois économique et sécuritaire.

Sources officielles : Loi 28-00 (gestion des déchets) · Décret 2-09-139 (déchets médicaux et pharmaceutiques) sur sgg.gov.ma · Ministère de la Santé — standards d'hygiène hospitalière (sante.gov.ma).

6 Fiche flash — à mémoriser

L'essentiel en 60 secondes

- **Cadre :** Loi **28-00** + Décret **2-09-139**.
- **Tri par couleur :** DAOM = **noir** · DASRI = **jaune** · OPCT = **container rigide**.
- **Filière :** Tri → Conditionnement (UN 3291) → Stockage ≤ 72 h → Transport → Élimination.
- **Élimination :** incinération ≥ **800 °C** ou banalisation (autoclave **134 °C / 18 min**).
- **Indicateur :** kg DASRI / lit / jour · surveillé par le CLIN.